



Dossier de candidature

Contrat de doctorant « handicap » de trois ans

NOM :

Prénom :

Intitulé du projet :

.....
.....

Code de l'unité d'accueil :

Nom du directeur de l'unité :

Joignez un curriculum vitae et une copie de votre diplôme (master ou équivalent) permettant l'inscription en école doctorale

LABORATOIRE D'ACCUEIL SOLLICITE

Intitulé..... Ville.....
Code (impératif)
Directeur d'unité Tél. Email.....
Directeur de thèse Tél. E-mail
Institut Scientifique du CNRS
N° de section du comité national de la recherche scientifique

ETAT CIVIL Monsieur Madame

Nom (en capitales)
Nom de jeune fille
Prénoms.....
Date et lieu de naissance Nationalité
Adresse personnelle
Téléphone E-mail
Service militaire effectué / JDC : Oui Non durée

TITRES UNIVERSITAIRES ET DIPLÔMES ACQUIS / dates / écoles / villes / mentions :

.....
.....
.....

TITRES UNIVERSITAIRES ET DIPLÔMES EN PRÉPARATION / dates / écoles / villes :

.....
.....
.....

Concours d'entrée :sur /
Rang de classement de l'école 1^{ère} année :sur /
2^{ème} année :sur /
3^{ème} année :sur /

La candidature doit comporter (sauf conditions particulières) :

- une copie d'une pièce d'identité,
- la copie du master et/ou du diplôme d'ingénieur si celui-ci a déjà été obtenu,
- un curriculum vitæ,
- un justificatif de la qualité de Bénéficiaire de l'Obligation d'emploi (reconnaissance de qualification de travailleur handicapé ou autre titre justifiant de l'appartenance aux catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi énumérés à l'article L.323.3 du code du travail).
- le projet de thèse,
- une lettre avec avis du directeur de thèse,
- l'avis du directeur de laboratoire d'accueil,
- l'avis motivé de l'école doctorale,
- l'avis du chef d'établissement d'enseignement supérieur.

Si une ou plusieurs autres candidatures sont déposées, veuillez préciser :

Code(s) unité(s)					
Institut(s)					

Thème de recherche envisagé (en deux lignes au maximum) :

.....
.....

Section du Comité national (du thème de recherche) :
Nom du Directeur de thèse :

NOTICE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018 - 2019

Acteur de la formation des chercheurs, le CNRS reconduit chaque année son offre de contrats doctoraux à des étudiants en situation de handicap désireux d'acquérir, à l'issue d'un troisième cycle d'étude, une formation complémentaire par la recherche. Cette formation doit mener à l'obtention d'une thèse.

Ces contrats sont attribués pour une **durée de 3 ans** dans le cadre de la politique handicap du CNRS et du partenariat avec le *FIPHFP* (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique). Ils sont destinés à compléter l'offre globale existante et ne sont pas exclusifs des autres types de formations susceptibles d'être accordées aux étudiants handicapés, porteurs d'un projet de thèse dans le cadre du financement des contrats doctoraux ordinaires. Le dispositif est ouvert à toutes les disciplines de recherche.

Les bénéficiaires de ces contrats sont accueillis, selon le rythme de l'année universitaire, dans une unité de recherche propre ou associée au CNRS. Ils sont conditionnés chaque année par la réinscription en école doctorale. Le montant de la rémunération est de 1758 € brut mensuel. Si le doctorant se voit confier, en plus de son activité de recherche doctorale, une activité complémentaire (de l'enseignement par exemple), le montant de la rémunération est porté à 2 095,08 € brut mensuel.

Sur le plan opérationnel, la campagne de sélection est placée sous la responsabilité de la Mission Insertion Handicap (MIH) : « drh-mih@cnrs-dir.fr ».

Le dispositif de dépôt de la candidature défini par le CNRS est délibérément souple. Les modalités de sélection sont les suivantes :

- Les candidats intéressés prennent directement contact avec les laboratoires du CNRS ; ils postulent avec un projet de recherche de leur choix dans la limite des thèmes scientifiques de l'unité, en lien avec l'école doctorale de rattachement du laboratoire d'accueil visé ;
- Les directions des laboratoires auditionnent les candidats en vue de procéder à une éventuelle candidature ;
- En lien avec les laboratoires, les candidats remplissent le dossier de candidature [format PDF] téléchargeable depuis le site web <http://www.handicap.cnrs.fr/recrutement> qu'ils adressent ensuite, soit au service ressources humaines de la délégation régionale du CNRS dont le laboratoire relève, soit directement à la Mission Insertion Handicap (par envoi postal ou directement par messagerie) ;
- La MIH vérifie la recevabilité des candidatures sur le plan administratif, puis transmet les candidatures aux directions d'institut ;
- Les directions d'institut analysent la qualité des candidatures et la pertinence scientifique, puis sélectionnent les bénéficiaires des contrats ;
- La MIH transmet les résultats de la sélection aux candidats et aux directions de laboratoire.

CALENDRIER 2018 DES PRINCIPALES ETAPES

19 février au 14 juin	Auditions par les laboratoires
15 juin	Date limite de transmission des candidatures
18 au 30 juin	Expertise par les directions d'institut et sélection des candidatures
début juillet	Attribution des contrats et information sur les résultats
1 ^{er} octobre	Début des contrats

Les conditions à remplir

- être titulaire d'un master, ou équivalent permettant une inscription en école doctorale ;
- ne pas avoir déjà commencé sa thèse ;
- être bénéficiaire d'un justificatif de sa qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi ;
- aucune condition de nationalité n'est exigée.

Les doctorants en situation de handicap, qu'ils soient recrutés par le CNRS dans le cadre de cette campagne ou par une autre voie, peuvent bénéficier d'un aménagement de leur poste de travail ou de leurs conditions d'exercice, suite à la préconisation d'un médecin de prévention, dans le cadre du partenariat avec le FIPHFP.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

PROVINCE

DÉLÉGATIONS DU CNRS - VILLE - ADRESSES - TÉLÉPHONE

ALPES

25, av. des Martyrs - B.P.166 – 38042 GRENOBLE CEDEX 9
33 04 76 88 10 00

ALSACE

23 rue du Loess - B.P. 20 CR – 67037 STRASBOURG CEDEX 02
33 03 88 10 63 01

AQUITAINE

Esplanade des Arts et Métiers - B.P. 105 - 33402 TALENCE CEDEX
33 05 57 35 58 00

BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE

Parc Alycone – CS 26936 - 1 rue André et Yvonne MEYNIER - 35069 RENNES CEDEX
33 02 99 28 68 18

CENTRE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES

3 E, av. de la Recherche Scientifique - 45071 ORLÉANS CEDEX 2
33 02 38 25 52 00

CÔTE D'AZUR

250, rue A. Einstein - 06560 VALBONNE
33 04 93 95 42 22

LANGUEDOC-ROUSSILLON

1919, route de Mende - 34293 MONTPELLIER CEDEX 5
33 04 67 61 34 34

MIDI-PYRÉNÉES

16, av. Edouard Belin - B.P. 24637 - 31055 TOULOUSE CEDEX 4 –
33 05 61 33 60 00

CENTRE EST

17, rue Notre-Dame des Pauvres - B.P. 10075 - 54519 VANDOEUVRE CEDEX
33 03 83 85 60 00

NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE

2, rue des Canoniers - 59046 LILLE CEDEX
33 03 20 12 58 00

NORMANDIE

14, rue Alfred Kastler - 14052 CAEN CEDEX
33 02 31 43 45 00

PROVENCE

31, chemin Joseph Aiguier - 13402 MARSEILLE CEDEX 20
33 04 91 16 40 00

RHÔNE-AUVERGNE

2, av. Albert Einstein - B.P. 61335 - 69609 VILLEURBANNE CEDEX
33 04 72 44 56 00

DÉLÉGATIONS DU CNRS - VILLE - ADRESSES - TÉLÉPHONE

DELEGATION PARIS-VILLEJUIF

7 rue Guy Môquet - Bâtiment B - 94800 VILLEJUIF
33 01 49 58 33 07

IDF OUEST ET NORD

1, place Aristide Briand - 92195 MEUDON CEDEX
33 01 45 07 50 50

IDF SUD

Avenue de la Terrasse - 91198 GIF-SUR-YVETTE CEDEX
33 01 69 82 30 30

PARIS B

16 rue Pierre et Marie Curie - 75005 PARIS
33 01 42 34 94 00

PARIS MICHEL-ANGE

3, rue Michel-Ange - 75794 PARIS CEDEX 16
33 01 44 96 40 00